Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP LUBEZE TAPS-IT_6CS 32OZ

Numéro de la matière : 00000000000154406

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

transport

Aspect	liquide
Couleur	clair, vert
Odeur	type hydrocarbure

Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger

Point

Mention d'avertissement d'exclamation d'exclamation : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Conseils de prudence : **Prévention**:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
Alcanes en C14 à C16, chloro	1372804-76-6	>= 5 - < 10
Dérivés monoalkyliques en C10-13 du benzène, produits de queue de fractionnement, fraction lourde, sulfonés, sels de sodium	148520-82-5	>= 5 - < 10
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	>= 5 - < 10
1,1',1"-nitrilotripropane-2-ol	122-20-3	>= 1 - < 5
2,2',2"-nitrilotriéthanol	102-71-6	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

veux

: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Oxydes d'azote (NOx)

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgance

Assurer une ventilation adéquate.

procédures d'urgence Précautions pour la

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

 Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

Ne pas entreposer près des acides.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
distillats naphténiques lourds	64742-52-5	TWA	1 mg/m3	CA BC OEL
(pétrole), hydrotraités		(Brouillard)		
		TWA	5 mg/m3	ACGIH
		(Fraction		
		inhalable)		
2,2',2"-nitrilotriéthanol	102-71-6	TWA	5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	0.5 ppm	CA ON OEL
			3.1 mg/m3	
		VEMP	5 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	5 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

iournée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, vert

Odeur : type hydrocarbure

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Hq : 9.0 - 9.5 Point de fusion/point de

congélation

: < 0 °C

Point d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation : 1

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Densité : 1.020 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : 1611.2 mm2/s (20 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Acides

Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Chlorure d'hydrogène gazeux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

cutanée Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Dérivés monoalkyliques en C10-13 du benzène, produits de queue de fractionnement,

fraction lourde, sulfonés, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 404 mg/kg

orale

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

orale

Toxicité aiguë par : CL50 Rat: > 5 mg/l inhalation : Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie : DL50 Lapin: > 5,000 mg/kg

cutanée

2,2',2"-nitrilotriéthanol:

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: 6,400 mg/kg

orale

Toxicité aiguë par voie : DL50 Lapin: > 22,500 mg/kg

cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Résultat: Irritant pour les yeux.

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou implicites

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Composants:

Alcanes en C14 à C16, chloro :

: CL0 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 0.1 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

Dérivés monoalkyliques en C10-13 du benzène, produits de queue de fractionnement, fraction lourde, sulfonés, sels de sodium :

Toxicité pour les poissons : CL0 (Poisson): 1.67 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 1.62 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

1,1',1"-nitrilotripropane-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL0 (Poisson): 3.158 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 500 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

2,2',2"-nitrilotriéthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 450 -

< 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): > 565 - < 658 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Données fournies par des tiers - Réelles ou

implicites

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

octanol/eau Composants:

2,2',2"-nitrilotriéthanol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

: log Pow: -1

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., , 9, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., , 9, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., , 9, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

LIS Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste

> extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du

Canada.

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Mentions de danger Conseils de prudence

d'exclamation Attention:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention: Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire

persiste: consulter un médecin.

Version:	3.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.